



République Tunisienne

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique (MESRS)**

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique – ANPR –

**Projet ARESSE : Appel à candidatures
Pour le recrutement d'un agent d'appui en communication
Janvier 2024**



**Projet d'Appui à la Recherche et l'Enseignement Scientifique
pour le Secteur de l'Environnement « ARESSE »
financé par l'Union Européenne**





Appel à candidatures Pour le recrutement d'un agent d'appui en communication

I. Objet de l'appel :

Dans le cadre du projet ARESSE, financé par l'Union Européenne (UE), l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) lance un appel afin de recruter un agent d'appui en communication.

II. Missions :

Le(a) candidat(e) sera responsable de mettre en œuvre la stratégie de communication du projet ARESSE en exécutant les missions suivantes :

- Concevoir et suivre la réalisation des travaux de conception et d'impression des supports de communication du projet.
- Effectuer les travaux de post-production, englobant le montage audiovisuel et la création de supports multimédia, notamment la réalisation de montages/tournages vidéos, le sous-titrage, ainsi que le montage d'images et de sons.
- Garantir la communication et la diffusion des informations et des activités liées au projet.
- Assurer le suivi et la mise à jour des canaux de communication du projet tels que le site web, Facebook, Twitter, Instagram, etc.
- Effectuer la prise de photos, utiliser Photoshop et réaliser le montage de photos.
- Préparer et participer aux événements associés au projet.

III. Profil demandé :

- Diplôme Universitaire : Minimum Licence (Bac +3) dans un domaine en relation avec la communication, le multimédia, les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Maîtrise des outils informatiques.





- Excellentes compétences en communication orale et rédactionnelle en français et en arabe.
- Esprit d'équipe, bonnes qualités relationnelles, organisation efficace, gestion du temps et capacité à gérer le stress.
- Fort esprit d'initiative avec la capacité d'anticiper les demandes et les besoins.
- Expérience professionnelle avérée d'au moins 03 ans dans un domaine lié à la communication (design graphique, post-production, community management, etc.).
- Expérience professionnelle dans des projets de coopération internationale/ projets européens serait un atout.
- Disponibilité pour des déplacements professionnels sur le territoire national.

IV. Durée de contrat :

Le(a) candidat(e) sera recruté(e) pour une période de 12 mois, renouvelable sur toute la période de projet sans dépasser le 01/09/2027.

V. Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit impérativement comporter :

- Une lettre de motivation dûment signée ;
- Un curriculum vitae détaillé accompagné des documents justificatifs portant signature du candidat(e) ;
- Copie de la CIN ;
- Copies conformes des diplômes universitaires obtenus ;
- Copie des justificatifs prouvant l'expérience professionnelle (attestations de travail, de stage, certificat de formation...) ;
- Tout autre preuve attestant la compétence et l'expérience du candidat(e) dans le domaine de la communication.





République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique



Projet financé par
l'Union européenne

ANPR
Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique

VI. Conditions de présentation du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés directement au bureau d'ordre de l'ANPR ou être envoyé via poste rapide avec accusé de réception sous plis fermés et anonyme portant uniquement la mention suivante : « **Confidentiel : recrutement d'un agent d'appui en communication- ARESSE** » et ce, au plus tard le **09 février 2024**.

Le cachet du bureau d'ordre ou celui de la poste faisant foi, et ce à l'adresse suivante : **Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique, Rue Danton & Chaabane Bhouri N°11, Lafayette – 1002 Tunis, BP 177.**

VII. Condition d'élimination des candidatures :

Seront considérées non éligibles les candidatures :

- ne respectant pas l'anonymat au dépôt ;
- reçues après la date limite de l'appel ;
- incomplètes.

VIII. Evaluation des candidatures :

Les candidatures présentées dans les délais prévus et répondant aux critères requis feront l'objet d'un examen par un comité d'évaluation désigné par l'ANPR. Le processus d'évaluation se déroulera en deux étapes : une première phase basée sur l'évaluation des dossiers de candidature, suivie d'une seconde phase consistant en un entretien oral et technique.

Les candidat(e)s ayant obtenu un score égal ou supérieur à 50/100 seront invité(e)s à l'entretien oral et technique, qui sera organisé en vue de l'évaluation finale.

25 JAN 2024

**Directeur Général
Pr. Chedly Abdelly**



Directeur Général de l'Agence Nationale
de la Promotion de la Recherche Scientifique

ABDELLY Chedly⁴